

Budget de l'Ontario de 2021 : Réponse et analyse du CASR

Le budget ne prévoit aucune mesure pour lutter contre les inégalités accentuées par la pandémie de COVID-19 et il laisse les Ontariens à faible revenu pour compte

En février 2021, le Centre d'action pour la sécurité du revenu (CASR) a présenté des mémoires dans le cadre des consultations budgétaires de l'Ontario de 2021. Le mémoire de consultation du CASR sur le budget provincial de 2021 fait des recommandations en faveur de l'investissement dans trois domaines prioritaires : la justice pour les travailleurs, les programmes de sécurité du revenu et l'accès à la justice. Parmi les propositions, nous avons recommandé un congé de maladie payé, une augmentation immédiate des taux d'aide sociale et le rétablissement d'un nombre approprié d'arbitres qui tranchent les affaires présentées au Tribunal de l'aide sociale et au Tribunal des droits de la personne. Notre série complète de recommandations se trouve ici : <http://incomesecurity.org/policy-advocacy/2021-provincial-budget-consultation-presentation-des-consultations-sur-le-budget-de-2021/>.

Le budget de l'Ontario de 2021 n'inclut aucune de nos recommandations et laisse pour compte les Ontariens les plus durement touchés par la pandémie de COVID-19, bien qu'il montre certains investissements dans l'accès à la large bande, la garde d'enfants et le Programme public de médicaments de l'Ontario. Certes, le budget prévoit un montant de 10,2 milliards de dollars pour les crédits d'impôt aux entreprises (93-94), mais il ne comprend pas les outils de génération de recettes de ceux et celles dont le revenu ou les actifs dépassent un million de dollars, qui aideraient à gérer la dette. Étant donné que les Canadiens ont épargné 200 milliards de dollars pendant cette pandémie,¹ le temps est venu de partager le coût de cette pandémie, plutôt que de laisser les plus pauvres subir les conséquences. Ce budget n'entraîne pas des mesures de réduction de la pauvreté concrètes pour venir en aide aux Ontariens à faible revenu bénéficiant de l'aide sociale, aux personnes handicapées et aux travailleurs racialisés et précaires. La version HTML du budget de l'Ontario de 2021 complet se trouve à l'adresse <https://budget.ontario.ca/fr/2021/contents.html> et la version PDF peut être consultée à l'adresse <https://budget.ontario.ca/fr/2021/pdf/2021-ontario-budget-fr.pdf>.

L'absence de l'augmentation des taux d'aide sociale signifie une réduction

En l'absence de l'augmentation des taux dans le budget de l'Ontario de 2021 et avec environ 5 % d'inflation de plus^{2, 3, 4, 5} depuis la dernière hausse en 2018, le manque d'investissement signifie une réduction des taux pour les personnes qui vivent de l'aide sociale. Comme nous le soulignons dans notre mémoire, cette situation est intenable, compte tenu de l'augmentation des prix des aliments, du transport, des services de communication essentiels, y compris le téléphone et Internet, de l'équipement de protection individuelle, des services de livraison, du loyer et des coûts supplémentaires pour les personnes handicapées.

Il est également décevant de constater qu'on a dépensé 153 millions de dollars de moins que prévu sur l'aide sociale, du 1^{er} avril au 31 décembre 2020.^{6,7} On aurait pu réinvestir ces économies pour augmenter les taux plutôt que de laisser les Ontariens à faible revenu dans une extrême pauvreté sans amélioration. Tandis que le Transfert canadien en matière de programmes sociaux augmentera de 190 millions de dollars en 2021-2022 (172), les dépenses consacrées aux services à l'enfance et aux services sociaux et communautaires devraient augmenter que de 86,6 millions de dollars (174), c'est-à-dire que le budget du Ministère augmentera seulement de 0,59 % (174).

Cette augmentation comprend 526 millions de dollars désignés pour offrir aux bénéficiaires un chemin vers l'emploi (165). Cela ne permettra pas d'assurer une stabilisation de la vie adéquate et d'offrir les services de soutien dont on a tant besoin pour que les gens soient prêts à occuper un emploi.

Les personnes handicapées sont laissées pour compte

3,7 millions de dollars ont été désignés pour transporter les personnes handicapées et les personnes âgées à mobilité réduite vers leurs rendez-vous de vaccination contre la COVID-19 (31). Toutefois, à l'instar du budget de l'Ontario de 2020 à l'automne, ce budget ne verse pas directement de l'argent aux participants du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) qui n'habitent pas dans des lieux d'hébergement collectif. Avec l'augmentation des coûts pendant la pandémie, conjuguée à l'inflation et aux coûts supplémentaires associés à la vie en situation de handicap, ce manque d'investissement fera que les personnes handicapées auront plus de mal à survivre.

Mesures de sécurité insuffisantes et salaires insuffisants pour les travailleurs

Bien que l'engagement ait été pris de renouveler la stratégie pour la santé et la sécurité au travail pour la période de 2021 à 2026 (60), cela ne sera pas conforme à notre recommandation d'ordonner et d'accroître les inspections proactives en cours des lieux de travail en Ontario pour détecter des infractions en matière de santé et de sécurité, avec au moins des inspections trimestrielles pour les secteurs à risque élevé et des sanctions dissuasives pour les contrevenants.

117,3 millions de dollars sont désignés pour la formation pour diminuer le taux de chômage élevé chez les personnes handicapées qui peuvent travailler, les femmes racialisées, les Autochtones et les jeunes pendant la pandémie (75). Certes, il existe une formation accélérée et sans frais de scolarité pour les préposés aux services de soutien à la personne (45), mais significativement, il n'y a pas de prolongement des augmentations salariales au-delà du 30 juin 2021.⁸ Ces travailleurs essentiels de première ligne méritent et ont besoin de meilleurs salaires de façon permanente. L'investissement de 130 millions de dollars pour le crédit d'impôt de l'Ontario temporaire pour la formation pour 2021-2022 seulement (205, 210) est utile pour les Ontariens qui peuvent payer des frais de formation initiaux, mais il n'appuiera pas les Ontariens en situation de pauvreté qui veulent avoir accès à l'éducation et à la formation.

Numérisation de Tribunaux décisionnels Ontario

Le budget mentionne la somme de 28,5 millions de dollars précédemment annoncée sur quatre ans à Tribunaux décisionnels Ontario (166). Cela fait partie d'une stratégie de modernisation de la justice censée accroître l'accès au système de justice au moyen de services en ligne élargis, y compris un système de gestion de cas numérique et la possibilité d'avoir un plus grand nombre d'audiences à distance et en ligne.⁹ La Commission de la location immobilière sera le premier tribunal à mettre en œuvre la « solution numérique de bout en bout » à l'été 2021 et la mise en œuvre se fera graduellement dans d'autres tribunaux d'ici décembre 2023.¹⁰ De nombreux Ontariens à faible revenu, surtout ceux qui bénéficient de l'aide sociale, n'ont tout simplement pas les moyens de payer des forfaits de téléphone cellulaire et de données ou des ordinateurs et Internet pour accéder à la justice.

La présente stratégie vise également à réduire les retards dans les tribunaux. Bien que nous soyons heureux de constater que des arbitres ont été nommés, nous demeurons préoccupés par le fait que l'effectif du Tribunal de l'aide sociale (TAS) et du Tribunal des droits de la personne de l'Ontario (TDPO) ne soit pas encore complet. En outre, il est primordial que la qualité des nominations d'arbitres ne soit pas sacrifiée par souci de rapidité dans le processus de nomination. Le CASR continuera de surveiller la mise en œuvre de ces fonds et de préconiser un accès opportun à la justice qui comprend une option pour des audiences en personne avec des arbitres de qualité.

Investissement dans la large bande

Étant donné qu'Internet est devenu un service essentiel pendant la pandémie et que la prestation des services sociaux et des tribunaux sont de plus en plus numérisées, l'investissement de 2,8 milliards de dollars d'ici 2025 dans les régions rurales, éloignées et du Nord mal desservies ou non desservies de la province est une bonne nouvelle (98). Cette somme comprend 1,7 milliard de dollars du gouvernement fédéral (99). Toutefois, cet investissement ne suit pas nos recommandations visant des avantages liés à l'accès numérique pour les bénéficiaires de l'aide sociale pour leur permettre de payer pour un téléphone et un équipement Internet essentiel et une alphabétisation numérique. Cela profiterait aux Ontariens à faible revenu plus immédiatement.

L'investissement inadéquat dans les services de garde d'enfants nuit à la sécurité du revenu des femmes

Le budget prévoit un autre versement de prestations pour enfants liées à la COVID-19 de l'Ontario de 400 \$ pour chaque enfant de la naissance à la 12^e année et de 500 \$ pour les jeunes et les enfants de 21 ans et moins ayant des besoins spéciaux (69). Cela devrait aider les femmes à payer les frais de garde d'enfants.

Ce budget prévoit également une augmentation de 20 % du crédit d'impôt pour l'accès aux services de garde d'enfants et l'allègement des dépenses (crédit d'impôt ASGE), soit 30 millions de dollars, mais seulement pour 2021-2022, après quoi il prendra fin. (67, 210). En moyenne, cette bonification s'élèvera à une augmentation du soutien de 250 \$ (66).

Le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (BRF) a déterminé que parmi les gens qui bénéficient de cette approche, seulement 3 % sont des Ontariens à faible revenu qui gagnent moins de 21 400 \$.¹¹ Pour profiter de l'ensemble des avantages, il faut d'abord avoir les moyens de payer les frais de garde.¹² En 2018, et avec les coûts de garde d'enfants les deuxièmes plus élevés au Canada, le crédit d'impôt ASGE n'a augmenté la participation des femmes au marché du travail que de 0,4 point de pourcentage, ce qui signifie que l'Ontario a le plus faible taux de participation provincial pour les femmes dans le pays.¹³ L'élargissement de cette prestation n'est pas ce dont les femmes à faible revenu de l'Ontario ont besoin.

Il serait préférable d'investir dans des solutions à long terme avec des places en garderie subventionnées. Rien ne laisse penser que les 20 000 nouveaux espaces approuvés pour 2021 seront abordables (72).

Aucune solution de logement à long terme

Aucun nouveau fonds n'est prévu pour remédier à la crise du logement et rien n'empêche les expulsions en cours. La somme de 255 millions de dollars précédemment annoncée pour le fonds de secours pour les services sociaux est destinée aux gestionnaires des services municipaux et aux administrateurs des programmes autochtones pour traiter de l'utilisation accrue de refuges pendant la pandémie de COVID-19 (61). Rien n'est prévu pour lutter contre l'itinérance à long terme, le risque d'itinérance, ou pour stabiliser la situation du logement précaire dans laquelle de nombreux Ontariens à faible revenu se sont retrouvés pendant la pandémie en raison d'une perte d'emploi.

Autres nouveaux changements

- Programme public de médicaments de l'Ontario : 602,2 millions de dollars pour le prochain exercice pour appuyer une augmentation des coûts des médicaments et du nombre de bénéficiaires admissibles (164).
- Services de soutien en santé mentale et en toxicomanie : 175 millions de dollars pour les services et 8,4 millions de dollars sur trois ans pour un « Programme de renvoi des appels de crise » avec la Police provinciale de l'Ontario (55), qui comprend des renvois au lieu d'un investissement dans les services existants et de leur élargissement.
- Programme de subventions pour les activités de lutte contre la haine et le racisme : 1,6 million de dollars sur deux ans, qui fournit des investissements ciblés plutôt que des investissements à grande échelle (64).
- Peuples inuits, métis et des Premières nations : 4 millions de dollars en 2021-2022 pour les mesures de soutien liées à la COVID-19, y compris la recherche des contacts, l'isolement et la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pénurie de logements (38).

¹ Hall, Joseph (27 janvier 2021). *'I've never seen my bank account grow like this': Massive surge in savings will lead to a booming economy later this year, economists say*. The Toronto Star. Extrait le 29 mars 2021 de <https://www.thestar.com/business/2021/01/23/canadians-are-swimming-in-savings-that-they-are-salivating-to-spend.html>.

² La Banque du Canada. *Feuille de calcul de l'inflation*. Extrait le 27 mars 2021 de <https://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation/>.

³ Statistique Canada (18 janvier 2019). *Indice des prix à la consommation : revue annuelle, 2018*. Extrait le 27 mars 2021 de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190118/dq190118c-fra.htm>.

⁴ Statistique Canada (22 janvier 2020). *Indice des prix à la consommation : revue annuelle, 2019*. Extrait le 27 mars 2021 de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200122/dq200122c-fra.htm>.

⁵ Statistique Canada (20 janvier 2021). *Indice des prix à la consommation : revue annuelle, 2020*. Extrait le 27 mars 2021 de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210120/dq210120b-fra.htm>.

⁶ Les 153 millions de dollars comprennent le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, le programme Ontario au travail et le Programme de médicaments de l'Ontario. Source : Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (11 mars 2021). *Suivi des dépenses 2020-2021 : T3*. Extrait le 27 mars 2021 de <https://www.fao-on.org/fr/Blog/Publications/2020-21-expenditure-monitor-q3>.

⁷ Cela est dû à la réduction du nombre de cas au cours de la dernière année, surtout dans le cadre du programme Ontario au travail. Source : Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires de l'Ontario (29 mars 2021). *Programme Ontario au travail Rapport statistique mensuel - février 2021*. Extrait le 29 mars 2021 de <https://www.mcsc.gov.on.ca/fr/mcsc/open/sa/owCaseLoadReport.aspx> et Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires de l'Ontario (29 mars 2021). *Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées Rapport statistique mensuel - février 2021*. Extrait le 29 mars 2021 de <https://www.mcsc.gov.on.ca/fr/mcsc/open/sa/odspCaseLoadReport.aspx>.

⁸ Salle de presse de l'Ontario (18 mars 2021). *Communiqué : L'Ontario prolonge l'augmentation de salaire temporaire offerte aux préposés aux services de soutien à la personne*. Extrait le 27 mars 2021 de <https://news.ontario.ca/fr/release/60800/ontario-prolonge-laugmentation-de-salaire-temporaire-offerte-aux-preposes-aux-services-de-soutien-a>.

⁹ Salle de presse de l'Ontario (11 mars 2021). *Communiqué : L'Ontario dévoile des plans pour accélérer l'accès au système de justice*. Extrait le 28 mars 2021 de <https://news.ontario.ca/fr/release/60643/ontario-devoile-des-plans-pour-accelerer-laces-au-systeme-de-justice>.

¹⁰ Salle de presse de l'Ontario (11 mars 2021). *Document d'information : Stratégie ontarienne d'accélération pour la justice*. Extrait le 28 mars 2021 de <https://news.ontario.ca/fr/backgrounder/60647/strategie-ontarienne-dacceleration-pour-la-justice>.

¹¹ Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (24 septembre 2019). *Les services de garde d'enfants en Ontario : examen du nouveau crédit d'impôt et de son incidence sur la main-d'œuvre ontarienne*. Extrait le 25 mars 2021 de <https://www.fao-on.org/fr/Blog/Publications/childcare-ontario-2019>, Figure 5.3.

¹² « Une famille gagnant 20 000 \$ ou moins devrait consacrer au moins 8 000 \$ en frais de garde par enfant de moins de sept ans et au moins 5 000 \$ par enfant de sept à seize ans afin de recevoir le crédit maximum ». Source : Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (24 septembre 2019). *Les services de garde d'enfants en Ontario : examen du nouveau crédit d'impôt et de son incidence sur la main-d'œuvre ontarienne*. Extrait le 25 mars 2021 de <https://www.fao-on.org/fr/Blog/Publications/childcare-ontario-2019>, Figure 5.3.

¹³ Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (24 septembre 2019). *Les services de garde d'enfants en Ontario : examen du nouveau crédit d'impôt et de son incidence sur la main-d'œuvre ontarienne*. Extrait le 25 mars 2021 de <https://www.fao-on.org/fr/Blog/Publications/childcare-ontario-2019>.